



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le concours 2017 des bourses d'études de la Fondation acadienne d'aide financière aux étudiants et étudiantes est lancé

SUMMERSIDE, le 05 avril 2017 – La Fondation acadienne d'aide aux étudiants et étudiantes invite tous ceux et celles qui désirent poursuivre des études postsecondaires en français en septembre prochain à présenter leurs demandes de bourses d'ici le 28 mai 2017. Tous les détails et le formulaire de demande sont disponibles directement en ligne sur le site web de la SSTA. (www.ssta.org)

Pour être admissible à faire une demande de bourse, l'étudiant ou l'étudiante doit être d'origine acadienne, francophone ou francophile ayant résidé à l'île pendant au moins trois ans à la date de la demande. Lors de la demande, l'étudiant ou l'étudiante âgé(e) au moins de 18 ans doit être le fils ou la fille d'un membre en règle de la SSTA pour s'inscrire et bénéficier d'une bourse. Sinon, l'étudiant ou l'étudiante âgé(e) de plus de 18 ans doit remplir le formulaire et payer la cotisation pour devenir membre de la SSTA pour être considéré lors de la sélection des récipiendaires. Il est possible de devenir membre à partir du site web de la SSTA au www.ssta.org

En plus de toute condition spécifique à la bourse demandée, les candidats ou les candidates doivent s'inscrire dans un programme d'enseignement postsecondaire dans une institution de langue française ou dans un programme bilingue reconnu.

Voici la liste des bourses d'études qui sont offertes pour l'année 2017-2018 :

- **Bourse J.-Henri-Blanchard** (d'une valeur de 1 000 \$);
- **Bourses Monseigneur-Jean-Chiasson et la bourse Père-Emmanuel-Richard** (six bourses régionales de 500 \$ chacune);
- **Bourse Monseigneur-Jean-François-Buote – 1^{er} cycle** (d'une valeur de 1 000 \$ au niveau du baccalauréat);
- **Bourse Monseigneur-Jean-François-Buote - 2^e cycle** (d'une valeur de 1 000 \$ au niveau de la maîtrise);
- **Bourse Saint-Thomas-d'Aquin** (d'une valeur de 1 000 \$ et réservée aux études en théologie ou un programme universitaire spécialisé dans un domaine où il y a un manque de ressources humaines francophones, tels la santé, la médecine, le droit et l'éducation);
- **Bourse JAFLIPE** (d'une valeur de 500 \$ et réservée à un membre de JAFLIPE qui poursuit ses études postsecondaires en français);
- **Bourse des arts** (d'une valeur de 400 \$ et exclusivement pour du perfectionnement artistique dans une des disciplines suivantes : théâtre, musique, danse, art visuel, vidéo-cinéma et littérature);

- **Bourse de la Fédération des parents de l'Î.-P.-É.** (d'une valeur de 500 \$ et réservée à un étudiant officiellement inscrit dans un programme d'éducation à la petite enfance, renouvelable pour la deuxième année si la moyenne est au-delà de 80 %);
- **Bourse de l'Université d'Ottawa** (d'une valeur de 4 000 \$ et pour un étudiant officiellement inscrit à l'Université d'Ottawa et résident de l'Île-du-Prince-Édouard).

Toutes demandes de bourses doivent être reçues au plus tard **le 28 mai 2017.**

- 30 -

La Société Saint-Thomas-d'Aquin est le porte-parole officiel des Acadiens, Acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard. Son mandat est de travailler pour que tout Acadien, toute Acadienne et francophone puisse vivre et s'épanouir individuellement et collectivement en français à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour plus de renseignements :

Colette Arsenault

Courriel : colette.arsenault@ssta.org

Téléphone : 902.436-4881